

Note Méthodologique : Analyse des risques travaux en hauteur

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Base méthodologique pour prévenir les chutes et maîtriser les situations dangereuses liées aux interventions en élévation.

- Démarche reliant diagnostic terrain, scénarios d'accident, priorisation et définition des mesures de prévention.
- Intègre obligations réglementaires, bonnes pratiques et spécificités de chaque chantier.
- Concerne directions, SST, exploitants, maîtres d'ouvrage et intervenants en maintenance/travaux neufs.
- Finalité: décisions opérationnelles robustes, traçables et adaptées aux coactivités.

Point clé : Prioriser la protection collective, puis l'organisation du travail, avant les EPI. Traçabilité et mises à jour à chaque changement significatif.

Objectifs de la mission

- Cartographier les situations dangereuses et scénarios de chute.
 - Définir des mesures de prévention hiérarchisées (collectives, organisationnelles, EPI).
 - Assurer conformité réglementaire et traçabilité des analyses, décisions et contrôles.
 - Renforcer la coordination des équipes, y compris en coactivité et avec sous-traitants.
 - Mettre en place des indicateurs de suivi et des revues planifiées pour l'amélioration continue.
-

Périmètre / livrables attendus

- Base de référence validée (périmètre, exigences, inventaire des accès, ancrages, circulations, zones d'exclusion).
- Registre/matrice des risques avec scénarios, causes, criticités et priorités d'action.
- Plan d'action hiérarchisé: responsabilités, fréquences de contrôle, preuves attendues.
- Mesures de prévention définies: critères de choix (échafaudages, garde-corps, lignes de vie, nacelles, harnais), exigences d'installation, vérification, utilisation.
- Dispositif de suivi: indicateurs, revues périodiques, actualisation documentaire et diffusion contrôlée.
- Dossier de traçabilité: plans, consignes, permis de travail, comptes rendus, preuves de contrôle et d'archivage.
- Évaluation des acquis (QCM, mises en situation) et attestations lorsque des ateliers de sensibilisation sont conduits.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Cadre de référence et état des lieux

- Collecte et revue des documents utiles (plans, modes opératoires, consignes, permis, rapports).
- État des lieux des accès, ancrages, protections, circulations et zones d'exclusion.
- Livrable: base commune validée avec opérationnels et prévention.

Étape 2 : Identification des dangers et scénarios de chute

- Repérage systématique des dangers (accès, ancrages, structures, météo, encombrement, interactions).
- Formalisation de scénarios crédibles avec causes, déclencheurs et conséquences.
- Entrées: observations terrain et retours d'expérience.

Étape 3 : Évaluation de la criticité et hiérarchisation

- Évaluation gravité/probabilité/exposition avec échelles explicites.
- Consolidation en matrice/registre pour classer les priorités.
- Sortie: arbitrages techniques/financiers facilités.

Étape 4 : Mesures de prévention et contrôles

- Définition des mesures (PEC → organisation → EPI) et critères de choix des équipements.
- Planification des contrôles opérationnels/documentaires: responsabilités, fréquences, preuves.
- Lien systématique mesure ↔ scénario ↔ indicateur.

Étape 5 : Mise en œuvre, suivi et amélioration continue

- Diffusion des consignes, mise à jour documentaire, archivage structuré.
- Revues périodiques, analyse des écarts, actions correctives et preuves de réalisation.
- Sortie: dispositif pérenne et culture sécurité renforcée.

Planning / durée / jalons

Séquences courtes et denses alternant analyse et confrontation au réel, avec décisions rapides sur points bloquants et traçabilité complète.

Jalon	Contenu	Principaux livrables
Lancement & cadrage	Entretiens préparatoires, collecte documentaire, périmètre et exigences	Base de référence validée
Observations terrain	Visites focalisées: accès, ancrages, circulations, zones d'exclusion	Constats terrain et inventaires
Analyse & hiérarchisation	Scénarios, criticités, priorités	Matrice/registre des risques
Arbitrages & validation	Ateliers de priorisation et d'arbitrage technique	Plan d'action hiérarchisé
Finalisation & suivi initial	Rédaction, diffusion contrôlée, archivage; préparation des revues	Dossier de traçabilité et indicateurs de suivi

Rôles & responsabilités

Client

- Fournit documents: plans, modes opératoires, consignes, permis, rapports antérieurs.
- Mobilise équipes techniques, prévention et exploitation pour entretiens/ateliers/validations.
- Arbitre et décide sur les choix techniques et priorités.
- Assure mise en œuvre, diffusion contrôlée, archivage et revues périodiques.
- Demeure responsable de l'habilitation interne des intervenants.

Consultant

- Cadre la mission; conduit entretiens, visites et observations terrain.
- Identifie dangers, formalise scénarios, évalue criticités et hiérarchise les risques.
- Définit mesures de prévention et contrôles; précise critères de choix des équipements.
- Produit les livrables (registre, plan d'action, consignes) et assure la traçabilité.
- Anime les ateliers de priorisation et de validation avec les parties prenantes.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans, modes opératoires, consignes, permis de travail, rapports antérieurs.
- Inventaire des équipements d'accès/protection, points d'ancrage, circulations, zones d'exclusion.
- Preuves de vérification, notices fabricants, études de résistance si nécessaire.
- Observations terrain, entretiens ciblés, retours d'expérience.
- Contraintes de production, coactivités et interfaces entre intervenants.
- Données météorologiques et seuils/consignes associés.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Ateliers de priorisation et d'arbitrage avec la prévention et l'exploitation; décisions rapides sur points bloquants.
- Diffusion contrôlée des livrables et archivage structuré des preuves de mise en œuvre.
- Contrôles opérationnels et documentaires planifiés (responsabilités, fréquences, preuves attendues).
- Indicateurs de suivi; revues périodiques; actualisation à chaque changement de configuration/méthode/équipement.
- Traçabilité: registre des risques, plans d'action, comptes rendus, listes de vérification.
- Évaluation des acquis (QCM, mises en situation) et attestations lorsque menées; habilitation interne sous responsabilité de l'employeur.
- Prise en compte des conditions météo: seuils d'arrêt/report et consignes de renforcement.